

Document d'informations clés (DIC)

OBJET

Le présent document contient des informations clés pour les investisseurs sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

NB Alternative Funds SICAV S.A. (le « Fonds »)

Actions de Catégorie I EUR (les « Actions ») du compartiment NB DIRECT PRIVATE EQUITY FUND A ELTIF (le « Compartiment »)

Initiateur du PRIIP : Neuberger Berman AIFM S.à r.l.

Code ISIN : LU2305329406

Adresse :
9, rue du Laboratoire, L-1911
Grand-Duché de Luxembourg

Pour plus d'informations
Veuillez contacter l'Initiateur du PRIIP :
Téléphone : (+352) 2786 6445
E-mail : nbaifmlux@nb.com
www.nb.com/ELTIF

Autorité compétente de l'Initiateur du PRIIP : L'Initiateur du PRIIP est enregistré auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg. Le présent document a été mis à jour le 15/03/2021.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Le Fonds est une Société anonyme (S.A.) de droit luxembourgeois constituée sous la forme d'une Société d'investissement à capital variable (SICAV) et qualifiée de fonds d'investissement alternatif (« FIA »). Le Fonds est régi par la Partie II de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif. Ce produit vous est proposé sous la forme d'Actions, qui constituent une catégorie d'actions du Compartiment, qualifié de fonds européen d'investissement à long terme (« ELTIF »).

OBJECTIFS

L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer des rendements ajustés au risque en effectuant de manière sélective des investissements privés directs ainsi que des co-investissements dans des actions et assimilés en partenariat avec des sociétés de capital-investissement de premier rang et d'autres sponsors financiers. Le Compartiment vise à réaliser une croissance du capital à long terme en construisant un portefeuille diversifié de co-investissements directs en capital-investissement.

Le Compartiment investira dans une variété de catégories d'actifs de capital-investissement qui investissent principalement dans des rachats et, de manière opportuniste, dans des situations spéciales ainsi que dans des investissements en capital de croissance et en crédit. Ces investissements directs porteront principalement sur des sociétés basées dans l'Espace économique européen et en Amérique du Nord, ainsi que, dans une moindre mesure, en Asie et en Amérique latine.

L'objectif est de construire un portefeuille très diversifié par secteurs et régions géographiques, qui compte plus de 20 investissements différents. Le Compartiment investira dans diverses situations, aussi bien dans de nouvelles opérations que dans des sociétés de portefeuille déjà détenues par des sociétés de capital-investissement de premier plan, en ciblant les opérations de co-souscription, en milieu de cycle de vie et de co-investissement traditionnel. Le Compartiment ne sera pas limité en ce qui concerne la gamme ou les types de secteurs, de sociétés, de régions géographiques ou de transactions dans lesquels il peut investir.

Les rendements pour les investisseurs détenant des Actions dépendront en définitive de la valeur et de la performance du Compartiment et des investissements sous-jacents. La « période de détention minimale requise » retenue aux fins du présent Document d'information clé reflète la période de détention minimale des Actions dans la mesure où le Compartiment est de type fermé.

INVESTISSEUR DE DÉTAIL VISÉ

Les Actions sont destinées à des investisseurs de détail éligibles qui (i) disposent d'une expérience et de connaissances théoriques suffisantes pour évaluer le risque d'investissement dans des fonds de capital-investissement ; (ii) sont en mesure de maintenir des investissements dans des fonds illiquides et de type fermé ; (iii) disposent d'un horizon d'investissement à long terme ; (iv) disposent de ressources suffisantes pour être en mesure de prendre en charge toute perte pouvant résulter d'un investissement dans les Actions et (v) ont bénéficié de conseils professionnels en matière d'investissement. Le montant minimum d'investissement applicable aux Actions est de 50 000 EUR.-.

DURÉE

Le Compartiment a une durée initiale de huit ans à compter de sa date de clôture finale et cette durée peut être prolongée par le conseil d'administration du Fonds jusqu'à trois (3) périodes d'un (1) an ; par conséquent, la durée maximale est de onze (11) ans à compter de la date de clôture finale du Compartiment.

L'Initiateur du PRIIP ne peut pas résilier unilatéralement les Actions. Les Actions du Compartiment peuvent être résiliées de manière anticipée ainsi que liquidées dans les cas énoncés dans le prospectus et les statuts du Fonds.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de huit (8) ans après la date de clôture finale du Compartiment. Vous ne pouvez pas sortir du produit avant échéance. Vous devrez peut-être payer des frais supplémentaires importants pour sortir du produit avant échéance.

← Risque plus faible

Risque plus élevé →

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, cela affecterait la capacité du Compartiment à vous payer. **Attention au risque de change. Dans certains cas, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre devise ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.**

Si la devise des Actions est différente de la devise du Compartiment, les fluctuations des taux de change peuvent avoir une incidence défavorable sur le retour sur investissement. Le Compartiment investira également dans différentes devises. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si le Compartiment n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

L'évolution future du marché ne peut pas être prévue avec précision. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement 10 000 EUR

8 ans (période de détention minimale requise)

| | | |
|------------------------|--|--------|
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 12,858 |
| | Rendement moyen chaque année (%) | 3,57 % |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 15,032 |
| | Rendement moyen chaque année (%) | 6,29 % |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 17,206 |
| | Rendement moyen chaque année (%) | 9,01 % |

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Il n'est pas possible de sortir de ce produit.

Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI L'INITIATEUR DU PRIIP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. L'investisseur peut ne pas subir de perte financière en raison de la défaillance de l'Initiateur du PRIIP.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A (le « **Dépositaire** ») assurera la conservation des actifs du Fonds. En cas d'insolvabilité de l'Initiateur du PRIIP, les actifs du Fonds conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant pour son compte, le Fonds peut subir une perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure du fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable à l'égard du Fonds et des investisseurs de toute perte résultant, entre autres, de sa négligence, de ses actes frauduleux ou de son manquement intentionnel à dûment remplir ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 10 000 EUR

8 ans (période de détention minimale requise)

| | |
|---|--------|
| Coûts totaux | 1,792 |
| Incidence sur le rendement (RIY) par an | 2,24 % |

COMPOSITION DES COÛTS*

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| % | | | |
|-------------------|--------------------------------------|--------|--|
| Coûts ponctuels | Coûts d'entrée | 0,02 % | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans un investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. ¹ |
| | Coûts de sortie | 0,00 % | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. |
| Coûts récurrents | Coûts de transaction de portefeuille | 0,06 % | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. |
| | Autres coûts récurrents | 1,05 % | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la Section II. |
| Coûts accessoires | Commissions liées aux résultats | 0,00 % | L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence. |
| | Commissions d'intéressement | 1,11 % | L'incidence des commissions d'intéressement. Nous prélevons ce montant lorsque la performance de l'investissement est supérieure au rendement privilégié. |

* Les chiffres relatifs à la Composition des coûts ci-dessus reposent sur une estimation des coûts et, par conséquent, le montant réel payé par un investisseur peut différer, même de manière significative.

Ces coûts sont indiqués en pourcentage du Montant total du Capital de souscription du Compartiment estimé à 200 millions d'euros.

Les coûts représentent le taux annuel moyen attendu tout au long du cycle de vie du Compartiment, estimé à huit ans à compter de sa Date de clôture finale. Les coûts réels peuvent, pour une année donnée, dépasser les montants ci-dessus. Le ratio annuel moyen de l'ensemble des coûts devrait être plus élevé pour la première partie du cycle de vie du Compartiment. Le tableau ci-dessus n'inclut pas les Commissions de souscription applicables ni les coûts de rachat (le cas échéant).

Les coûts récurrents n'incluent pas les éventuels coûts de financement. Les autres coûts récurrents incluent les Commissions de gestion moyennes calculées sur la base des différents taux des Commissions de gestion appliqués pendant la durée de vie du Compartiment et, le cas échéant, sur la base d'un capital investi prévu.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PÉRIODE DE DÉTENTION MINIMALE REQUISE : Huit (8) ans

Le Compartiment est de type fermé. Les investisseurs ne peuvent exercer aucun droit de rachat à leur propre initiative pendant la durée du Compartiment, et la période de détention des Actions est fixée jusqu'à la fin de la durée du Compartiment telle que décrite à la rubrique « Durée » du présent DIC. Un investisseur peut transférer les Actions conformément aux conditions énoncées dans le prospectus et les statuts.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez l'adresser par écrit au distributeur du Fonds ou à votre conseiller, et envoyer un exemplaire de celle-ci à l'Agent administratif. Si vous ne disposez pas de distributeur ou de conseiller, la réclamation doit être adressée par écrit au gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs du Fonds, dont les coordonnées sont les suivantes :

| | | | |
|-------------------------|--|----------------------------|--|
| Gestionnaire FIA | : Neuberger Berman AIFM S.à r.l. | Agent administratif | : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. |
| Adresse | : 9, rue du Laboratoire L-1911 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg | Adresse | : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg |
| Téléphone | : (+352) 2786 6445 | Téléphone | : (+352) 4740 661 |
| E-mail | : nbaifmlux@nb.com | E-mail | : client.supportcenter@bbh.com |

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par les statuts et le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des Actions, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des Actions, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaires peuvent être obtenues gratuitement en anglais auprès de l'Initiateur du PRIIP. Le DIC est disponible sur le site Internet de l'Initiateur du PRIIP à l'adresse www.nb.com/ELTIF. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de l'Initiateur du PRIIP.

¹ Ce montant n'inclut pas les coûts de distribution de votre produit, c'est-à-dire que les commissions de souscription susceptibles de survenir sont exclues.